

# First Alert

## MODE D'EMPLOI

Pour de plus amples informations, veuillez écrire à :  
BRK Brands Europe Ltd  
Gordano Gate, Portishead  
BS20 7GG Bristol  
Royaume-Uni



BS EN 50291:2001  
Licence No. KM57514

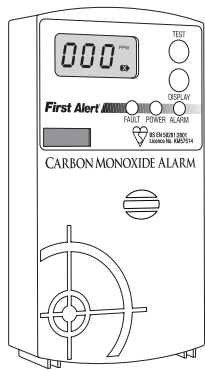


2502-A0096

## Détecteur-avertisseur autonome de monoxyde de carbone

### CONTIENT

- Instructions d'installation
- Emplacements recommandés pour ce détecteur-avertisseur autonome de CO
- Mode d'emploi
- Conseils de sécurité et de prévention
- Instructions d'entretien



VEUILLEZ CONSERVER CE MODE D'EMPLOI EN LIEU SÛR

MODÈLES FONCTIONNANT SUR PILE: CO200CE, CO210CE

IMPORTANT: VEUILLEZ LIRE ET CONSERVER CE MODE D'EMPLOI

Si vous installez cette alarme pour quelqu'un d'autre, veuillez laisser ce mode d'emploi ou une copie de celui-ci à l'utilisateur final du détecteur-avertisseur.

**AVERTISSEMENT : LES APPAREILS CONFORMES AUX NORMES BSEN50291:2001 PEUVENT NE PAS PROTÉGER LES PERSONNES PARTICULIÈREMENT EXPOSÉES AUX RISQUES PRÉSENTÉS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE, ET CE POUR DES RAISON D'ÂGE, DE GROSSESSE OU POUR DES RAISONS MÉDICALES. EN CAS DE DOUTE, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE MÉDECIN.**

**Important:** Cet appareil n'est pas adapté pour un emploi en tant qu'alarme incendie, détecteur-avertisseur autonome de fumée ou détecteur de gaz autre que le monoxyde de carbone (CO). Cet appareil n'est pas adapté pour une utilisation en zone dangereuse, telle que décrite par BSEN 60079-10:1996

L'utilisation de ce détecteur-avertisseur autonome de monoxyde de carbone ne doit pas être considérée comme un remplacement adéquat à un entretien adapté des équipements utilisant des techniques de combustion, au ramonage des cheminées, ou encore comme un substitut aux détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée ou détecteurs d'autres gaz que le CO.

## A. Alarmes sonores et visuelles

### Appareil sonore

- Une série répétée de 4 bips avec voyant rouge allumé – **ALARME COMPLÈTE**
- Une série répétée de 4 bips sans voyant allumé – un détecteur interconnecté est en mode **ALARME COMPLÈTE**
- Trois bips courts toutes les 60 secondes – **REPLACEZ LE CAPTEUR**
- Deux bips courts toutes les 60 secondes avec voyant jaune clignotant – **PROBLÈME**
- Un seul bip toutes les minutes (avec apparition d'un symbole sur l'écran digital) – **PILE FAIBLE**
- Deux séries de quatre bips avec voyant rouge allumé – **TESTÉ AU MOYEN DU BOUTON TEST**

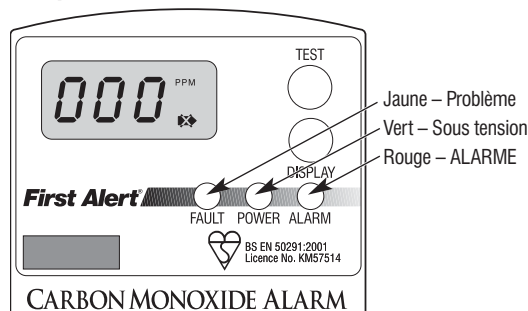
### Écran digital (en option)

Les détecteurs-avertisseurs pourvus d'un écran digital indiquent le niveau de CO mesuré et le niveau de CO-hémoglobine (COHb) que cela pourrait entraîner dans le sang pour la mesure détectée.

En appuyant à plusieurs reprises sur le bouton de l'écran (Display) à l'avant du détecteur, vous pouvez changer l'information qui apparaît à l'écran comme suit:

- Indique le niveau de CO en part par million (ppm)
- Indique le niveau maximal de CO présent dans les 12 dernières heures
- Indique le niveau calculé de COHb. L'alarme s'enclenche à +/- 3.9%

### Lampes témoin



**Voyant vert (sous tension)** – Si votre détecteur-avertisseur de CO fonctionne sur piles, le voyant vert clignote toutes les minutes.

**Voyant rouge (alarme)** – Ce voyant s'allume quand l'appareil détecte du monoxyde de carbone. L'alarme sonore se fait également entendre dans ce cas sous forme d'une série répétée de quatre bips, suivie d'une pause de 5 secondes.

**Voyant jaune (problème)** – le voyant jaune va clignoter une fois toutes les 60 secondes en cas de problème. Deux bips courts toutes les 60 secondes se feront entendre simultanément à l'apparition de la lumière jaune. Les problèmes concernés sont l'absence ou la défaillance du capteur ou un défaut du circuit électronique. Dans ce cas, veuillez prendre contact avec notre Service Clientèle mentionné ci-dessous.

**REMARQUE 1:** l'appareil effectue des tests automatiquement toutes les 4 semaines pour vérifier le capteur et le circuit électronique.

### Indicateur automatique de remplacement du capteur.

L'indicateur automatique de remplacement du capteur de ce détecteur-avertisseur autonome de monoxyde de carbone vous rappelle, en sonnant trois fois toutes les 60 secondes, qu'il faut remplacer le capteur au bout de six ans. Cet avertissement sonore continuera jusqu'à ce que vous ayez changé le capteur.

Remplacer ce capteur vous permet d'utiliser votre alarme pendant une période allant jusqu'à 12 ans.

**AVERTISSEMENT :** le capteur ne peut être remplacé qu'une seule fois. Ne vous servez pas de votre détecteur-avertisseur pendant plus de douze ans.

Veillez contacter notre Service Clientèle pour plus de renseignements sur la manière dont vous devez installer votre capteur de remplacement :

BRK Brands Europe Ltd.  
Gordano Gate, Portishead Bristol BS207GG. Royaume Uni  
+44 1275 841 403 info@firstalert.co.uk

**Avertissement:** n'essayez jamais d'ouvrir l'appareil ou de toucher aux circuits internes. Ceci pourrait créer un choc électrique et / ou entraîner un dysfonctionnement de l'appareil.

## B. Que faire si l'alarme se met en marche

Si des niveaux dangereux de monoxyde de carbone sont détectés, votre appareil déclenche l'alarme : alarme sonore : une série de quatre bips est suivie d'une courte pause de 5 secondes ; alarme visuelle : le voyant rouge clignote.

Cette alarme durera tant que l'appareil ne sera pas correctement re-paramétré. Si le détecteur émet des séries de bips différentes, veuillez consulter la section A ci-dessus.

Si l'alarme s'enclenche, veuillez prendre les mesures suivantes.

1. Si quelqu'un semble présenter des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, tels que des maux de tête, des vertiges, des nausées ou d'autres symptômes identiques à ceux de la grippe :
  2. Ouvrez portes et fenêtres pour aérer.
  3. Éteignez tous vos appareils à combustion, dans la mesure du possible, et arrêtez de vous en servir.
  4. Evacuez l'habitation, en veillant à bien laisser portes et fenêtres ouvertes.
  5. Appelez le numéro d'urgence de votre fournisseur de gaz ou de combustible. Veuillez inscrire ci-dessous ces numéros:
- |                    |       |
|--------------------|-------|
| Fournisseur de gaz | _____ |
| Installateur agréé | _____ |
| Hôpital / Médecin  | _____ |
6. Ne réintégrez pas l'habitation tant que l'alarme ne s'est pas arrêtée.
  7. Veuillez consulter immédiatement un médecin si quelqu'un présente des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées) et faites-lui savoir que vous soupçonnez une intoxication au monoxyde de carbone.
  8. Ne réutilisez pas vos appareils à combustion tant qu'ils n'ont pas été vérifiés par un technicien agréé. Dans le cas d'appareils au gaz, il doit s'agir d'un installateur agréé.
  9. Si aucun symptôme n'est constaté, veuillez appuyer sur le bouton "Test/Reset" (Tester/Remettre à zéro) et aérez immédiatement la maison en ouvrant les portes et les fenêtres.
  10. Vous pouvez stopper l'alarme en appuyant sur le bouton Tester/Remettre à zéro (Test/Reset).

### Que faire après avoir remis l'alarme à zéro

Si l'alarme complète s'enclenche à nouveau endéans les 6 minutes suivant la remise à zéro ; cela indique qu'une concentration dangereuse et nocive de monoxyde de carbone est encore présente. Dans ce cas, suivez les instructions 2 à 8 indiquées ci-dessus.

### Que faire une fois qu'un problème lié au monoxyde de carbone a été résolu?

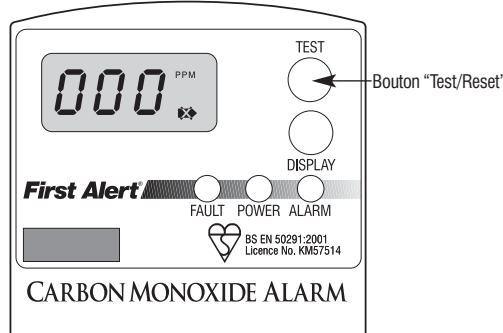
Après résolution du problème, réinitialisez votre détecteur-avertisseur en appuyant sur le bouton "Test/Reset" (Tester/Remettre à zéro) conformément aux instructions suivantes.

**Avertissement:** L'alarme de cet appareil ne s'enclenche que si du monoxyde de carbone est détecté. Attention ! Si vous ne réagissez pas, la présence de monoxyde de carbone peut s'avérer fatale.

**Attention:** Cette alarme n'indiquera la présence du monoxyde de carbone que là où se trouve le capteur. Toutefois le monoxyde de carbone peut également être présent dans d'autres zones ou pièces de l'habitation.

### Comment remettre l'alarme à zéro

L'alarme se réinitialise automatiquement une fois que le monoxyde de carbone est évacué/dispersé. Si vous voulez la remettre à zéro manuellement, appuyez sur le bouton "Test/Reset" (Tester/Remettre à zéro). L'alarme se réenclenche si la concentration de monoxyde de carbone reste dangereuse. Pour réinitialiser l'appareil après déclenchement de l'alarme, veuillez appuyer sur le bouton "Test/Reset" (Tester/Remettre à zéro).



## C. Quels sont les symptômes possibles d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone (CO) n'a ni odeur, ni couleur, ni goût, et est extrêmement toxique. Quand vous l'inhaliez, il produit un effet connu sous le nom d'asphyxie chimique.

Les lésions sont dues à l'association du CO avec l'hémoglobine présente dans le sang, qui réduit la capacité de transport de l'oxygène dans le sang. En cas de présence de monoxyde de carbone, le corps subit très vite les effets du manque d'oxygène. Les symptômes suivants sont significatifs d'une intoxication au monoxyde de carbone et devront être connus des membres de votre foyer, pour qu'ils sachent quels symptômes rechercher :

Exposition extrême (A à C ci-dessous). Perte de conscience, convulsions, arrêt cardiorespiratoire, mort.

Exposition moyenne (D à G ci-dessous). Maux de tête graves intermittents, somnolence, perte des repères, vomissements, rythme cardiaque accéléré.

Exposition légère (H à J ci-dessous). Maux de tête légers, nausée, fatigue (souvent décrits comme symptômes identiques à la grippe).

- A - 50% COHb (Lésions cérébrales permanentes – Mort)
- B - 45% COHb (Coma et lésions cérébrales permanentes)
- C - 40% COHb (Perte de conscience)
- D - 35% COHb (Vomissements)
- E - 30% COHb (Somnolence)
- F - 25% COHb (Maux de tête et nausées)
- G - 20% COHb (Maux de tête)
- H - 15% COHb (Légers maux de tête)
- I - 10% COHb (Aucun)
- J - 5% COHb (Aucun)

De nombreux cas d'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE signalés démontrent que les victimes sont conscientes du fait qu'elles se sentent mal, et peuvent être désorientées au point de ne plus pouvoir quitter le bâtiment ou appeler à l'aide. Les jeunes enfants et les animaux domestiques sont souvent les premiers à être touchés. L'exposition pendant le sommeil est tout particulièrement dangereuse, car en général la victime ne se réveille pas. Chez la plupart des gens, des symptômes légers se manifesteront généralement au bout de plusieurs heures d'exposition à 100 ppm de monoxyde de carbone.

Des niveaux plus élevés donneront naissance à des symptômes plus graves, et pourront même entraîner le décès de la victime.

## D. Qu'est-ce que le monoxyde de carbone, et pourquoi vous en inquiéter?

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux et toxique. On le surnomme souvent le "tueur silencieux" car il n'a ni odeur, ni goût, et il est invisible à l'oeil nu. La présence de monoxyde de carbone empêche le sang de transporter l'oxygène dans l'ensemble du corps, ce qui peut finir par provoquer des lésions cérébrales graves voire la mort. Dans tout espace clos (maison, bureau, véhicule, bateau), même une petite concentration de monoxyde de carbone peut être dangereuse.

## E. Quelles sont les sources potentielles de monoxyde de carbone?

Bien que de nombreux produits de combustion puissent provoquer des malaises et des effets néfastes sur la santé, le monoxyde de carbone (CO) est celui qui présente la plus grande menace de mort. Le CO est produit lors de la combustion incomplète d'énergie fossile comme le gaz naturel, le propane, le fioul, la paraffine, le charbon, le pétrole ou le bois. La combustion incomplète d'énergie fossile peut survenir dans n'importe quel appareil qui brûle ces produits pour produire de l'énergie ou de la chaleur, comme les chauffages au gaz, les chaudières de chauffage central, les appareils de chauffage portatifs, les chauffe-eau, les cuisinières, les grills, ou tout moteur à essence (par ex. générateur, tondeuse). La fumée du tabac ajoute elle aussi du CO à l'air que vous respirez.

Si elle est correctement installée et bien entretenue, votre chaudière à gaz naturel, ou votre chauffe-eau, ne produisent

pas de monoxyde de carbone dans l'air que vous respirez. Le gaz naturel est un combustible dit "propre" car s'il est utilisé correctement, il génère des produits de combustion comme la vapeur d'eau et le dioxyde de carbone, qui ne sont pas toxiques. Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) est également présent dans l'air que nous expirons, et il est indispensable à la vie des plantes. Les produits de la combustion sont évacués des chaudières et des radiateurs à eau chaude vers l'extérieur par le biais d'un conduit, d'un tuyau ou d'une cheminée.

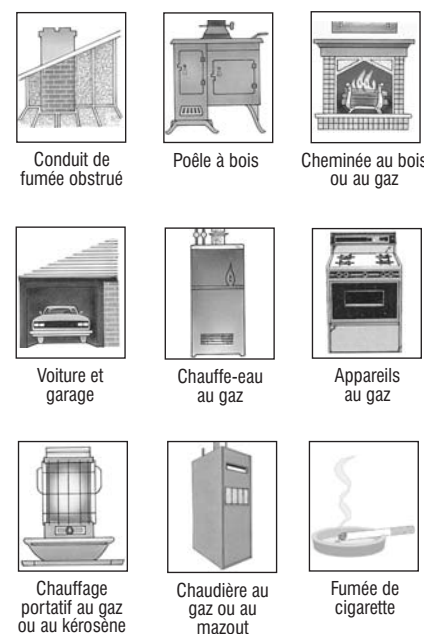
Le bon fonctionnement des appareils à combustion exige que deux conditions essentielles soient respectées : Vous devez avoir :

- Suffisamment d'air pour permettre une combustion complète.
- Une bonne évacuation des produits de la combustion, de la chaudière vers la cheminée, le conduit ou le tuyau, et de là vers l'extérieur.

## Sources typiques d'apparition de monoxyde de carbone

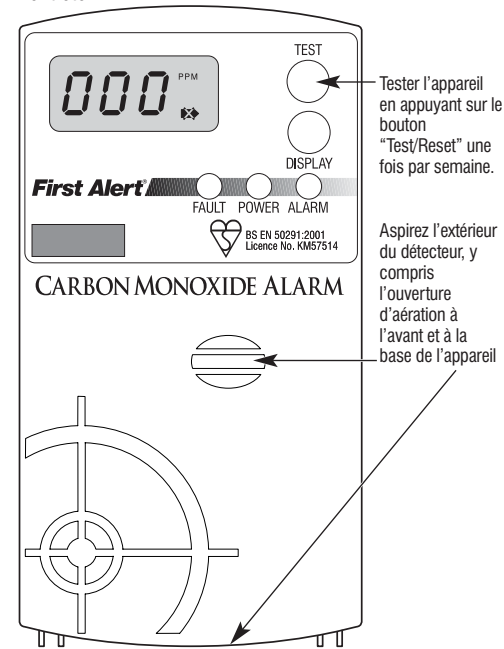
1. Problèmes d'équipement, dus à des défauts, un mauvais entretien, des échangeurs thermiques abîmés ou fissurés.
2. Des cheminées ou des conduits bloqués, ou qui se sont effondrés, des conduits déplacés, déconnectés ou abîmés.
3. Des trous d'air dans la cheminée ou les conduits ; ceci peut également se produire dans les conduits très longs ou très tortueux, les conduits de fumée inadéquats, ou en cas de grand vent.
4. Une mauvaise installation ou un dysfonctionnement du matériel, des cheminées, ou des conduits d'évacuation.
5. De courts séjours dans des logements en location (par ex. appartement, maison de vacances, etc...).
6. L'imperméabilité à l'air de l'enveloppe de l'habitation, combinée à une mauvaise ventilation qui entraîne une carence d'air nécessaire au processus de combustion.
7. Mauvaise évacuation des radiateurs électriques portatifs ou des appareils à combustion.
8. Ventilateurs/cheminée en concurrence pour l'utilisation de l'air.

## Sources potentielles de monoxyde de carbone dans votre maison/bureau:



## F. Comment entretenir votre détecteur-avertisseur de monoxyde de carbone?

Un détecteur-avertisseur n'est utile que s'il fonctionne. L'illustration suivante vous explique comment bien l'entretenir.



**REMARQUE:** si l'appareil se met en mode « Problème » (voyant jaune) suite à un test hebdomadaire, veuillez prendre contact avec notre Service Clientèle.

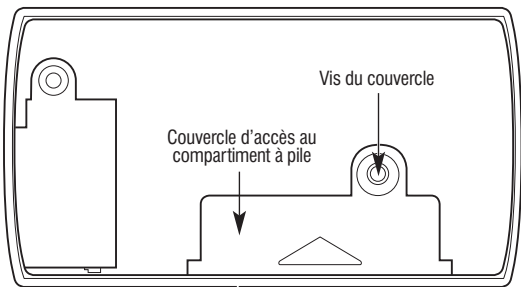
## Détecteurs-avertisseurs autonome de monoxyde de carbone fonctionnant sur pile 9V

La pile devrait durer au moins 12 mois.

### Remplacer la pile.

Sur les appareils fonctionnant sur pile, l'alarme sonnera une fois toutes les minutes. (Pour le modèle avec écran digital : un symbole représentant une pile apparaîtra sur l'écran). Dans ce cas, remplacez la pile comme suit:

- **ATTENTION:** le remplacement de la pile ne doit être fait que par une personne compétente.
- Détachez le détecteur-avertisseur de monoxyde de carbone de sa plate-forme de montage.
- Dévissez la vis du couvercle du compartiment à pile, retirez celui-ci ainsi que la pile du détecteur. (Voir ci-dessous). Remplacez la pile par une pile de même type ou GP 1604A, Energizer 522, Duracell MN1604 ou MX1604. Mettez la nouvelle pile dans le compartiment prévu à cet effet, remettez le couvercle en place et revissez-le. Refixez le détecteur à sa plate-forme de montage.
- Testez l'alarme pour vérifier qu'elle fonctionne bien en appuyant sur le bouton "Test/Reset" (Tester/Remettre à zéro) et ce chaque fois que vous remplacez la pile.



## G. Comment tester le détecteur-avertisseur (autonome) de monoxyde de carbone?

Le voyant vert indique que le détecteur reçoit du courant (voir section précédente). Pour tester l'appareil (attendez au moins dix minutes après son installation, ou après l'avoir éteint), appuyez sur le bouton "Test/Reset" (Tester/Remettre à zéro) puis relâchez-le. Le voyant rouge va clignoter et une alarme sonore (quatre bips, suivis d'une pause de 5 secondes) se fera entendre. Effectuez ce test une fois par semaine.

## H. Dysfonctionnement de l'appareil

En cas de problème, le voyant jaune clignotera une fois toutes les 60 secondes. L'appareil fera également entendre deux bips courts toutes les 60 secondes.

Ceci peut se produire si le capteur a été débranché ou retiré, ou s'il y a un défaut dans le circuit électronique. Dans ce cas, veuillez prendre contact avec notre Service Clientèle.

ATTENTION : si le voyant vert ne clignote pas toutes les minutes, l'appareil ne reçoit probablement pas de courant. Dans ce cas, rien ne pourrait indiquer un problème survenu au capteur ou au circuit électronique.

## J. Conseils aux propriétaires

### Economies d'énergie et qualité de l'air à l'intérieur des habitations

Deux mesures généralement prises par les propriétaires peuvent avoir des effets négatifs sur la qualité de l'air à l'intérieur des habitations. Les fuites d'air pouvant représenter jusqu'à 40% des pertes thermiques, la tendance est à rendre les maisons plus isolées. La réduction des fuites d'air contribue par conséquent à une plus grande concentration de polluants atmosphériques à l'intérieur des maisons ; une mauvaise ventilation intérieure ou un déséquilibre d'air frais disponible pouvant entraîner un refoulement d'air dans les cheminées et autres tuyaux d'évacuation.

Convertir votre chaudière à mazout en chaudière au gaz, sans adaptation de la cheminée, augmentera les risques d'obstruction de celle-ci, de mauvaise ventilation, pouvant entraîner dans l'habitation l'émission des produits de la combustion. Utilisez systématiquement des installateurs agréés.

### Encrassement et obstructions

N'essayez jamais d'isoler ou de fermer hermétiquement une hotte de tirage, un coupe-vent ou un conduit d'évacuation (chaudière de chauffage central, chauffe-eau, cuisinière, séchoir ou radiateur portatif). Veillez à ce que la zone où se trouvent ces appareils reste propre. Ne stockez rien qui soit susceptible de restreindre la circulation de l'air aux alentours de l'équipement. Si vous avez un chauffe-eau au gaz, veillez à ce que les évacuations d'air ne soient jamais obstruées. Si vous avez un séchoir au gaz, le conduit d'évacuation doit être raccordé à l'extérieur et être équipé d'une hotte. Vérifiez que le système d'évacuation n'est pas obstrué par des peluches ou des débris, et que le clapet à l'intérieur de la hotte bouge sans encombre. En ce qui concerne les chaudières à combustion, vérifiez que les capuchons et conduits d'évacuation ne soient pas bloqués par un isolant, par des feuilles ou des nids d'oiseaux. Si vous avez des animaux, veillez à ce que leurs poils ne viennent pas s'accumuler autour des brûleurs ou des aérations.

### Équipement au gaz dans des espaces confinés

Si votre chaudière de chauffage central et/ou votre chauffe-eau sont installés dans des espaces confinés, il serait judicieux d'installer des points de ventilation supplémentaires.

### Signaux de danger

Un air étouffant, confiné, ou malodorant, un refoulement d'air ou de la suie provenant d'une cheminée ou d'une cheminée de chaudière indiquent généralement que votre habitation a besoin de plus d'air frais pour une bonne combustion et pour être plus saine. En ce qui concerne les appareils à combustion, une flamme principalement jaune (et non bleu clair), une veilleuse qui s'éteint sans cesse ou une odeur de gaz indiquent qu'il y a un problème. Éteignez l'appareil en question et contactez les services d'urgence du gaz, dont vous trouverez le numéro dans l'annuaire dans la rubrique 'Gaz'.

## K. Conseils de sécurité complémentaires

Les détecteurs-avertisseurs (autonomes) de monoxyde de carbone de First Alert® sont fabriqués dans le respect des normes les plus strictes, de manière à en garantir le fonctionnement et une durée de vie plus longue.

Les fabricants recommandent toutefois de ne jamais utiliser un détecteur-avertisseur autonome de CO pendant plus de douze ans, de manière à diminuer les risques de mauvais fonctionnement. Veuillez renvoyer l'appareil défectueux ou usé à votre fournisseur.

Veillez à faire régulièrement vérifier vos appareils à combustion par un technicien agréé, pour en garantir la sécurité et l'efficacité. Si vous ajoutez dans votre habitation un poêle à bois ou à charbon, veillez à ce qu'il soit correctement installé et pourvu d'une bonne ventilation.

Veillez vous renseigner auprès de l'organisme de l'inspection du bâtiment adéquat, ou auprès de votre conseil municipal, et toujours faire appel à un installateur agréé.

Si vous avez déjà installé un poêle à bois ou à charbon sans avoir obtenu préalablement d'autorisation, veuillez consulter l'organisme de l'inspection du bâtiment adéquat afin d'éviter une situation involontairement dangereuse.

Ne vous exposez pas au monoxyde de carbone par négligence. Ne mettez jamais en route un moteur à essence dans un espace clos ou confiné comme un garage ou un abri de jardin ; n'utilisez jamais de poêle au kérosène ou de grill à charbon dans un espace confiné comme un garage fermé ou une caravane. Inspectez et nettoyez régulièrement les cheminées en briques, pour vérifier qu'elles ne présentent aucune obstruction ou chute de débris.

Quelle que soit l'utilisation que vous faites de votre chaudière, votre cheminée ou votre poêle à combustion, faites inspecter régulièrement votre cheminée par un technicien compétent. Tout appareil devra être monté par un installateur agréé. Quand vous utilisez des peintures, des produits d'entretien ou des matériaux similaires, veillez à toujours le faire dans des lieux bien aérés. Respecter dans votre habitation des mesures d'entretien et de sécurité sensées vous permettra de faire des économies sans vous mettre pour autant en danger.

## Installation



## L. Où devez-vous installer le détecteur-avertisseur autonome de monoxyde de carbone?

### Dans quelle pièce installer ce détecteur-avertisseur?

L'idéal serait d'avoir un détecteur dans chaque pièce équipée d'un appareil à combustion. Toutefois, si vous avez plusieurs appareils, mais un seul détecteur, prenez en compte les points suivants pour prendre votre décision :

- Si un appareil à combustion est installé dans la pièce où vous dormez, installez-y le détecteur.
  - Si un appareil à combustion est installé dans une pièce de vie, par exemple un salon, installez-y le détecteur.
  - Si vous vivez dans un studio, installez le détecteur le plus loin possible des appareils de cuisson, mais près du lieu où vous dormez.
  - Si l'appareil est dans une pièce que vous n'utilisez pas en règle générale (buanderie par exemple), installez le détecteur juste à l'extérieur de la pièce en question, afin d'entendre l'alarme si elle s'enclenche.
- Si le détecteur se trouve dans la même pièce que l'appareil : Il doit être monté au plafond, ou près de celui-ci, à une hauteur supérieure à celle des portes ou fenêtres de la pièce. Il doit se trouver à au moins 30 cm des murs, des points d'éclairage ou de tout autre objet pouvant obstruer le passage du monoxyde de carbone vers le détecteur.
- Si vous montez le détecteur sur un mur, il doit se trouver à au moins 15 cm du plafond.
- Si vous l'installez dans une pièce avec plafond incliné ou dans des combles, il doit se trouver à au moins un mètre en dessous du point le plus élevé de la pièce, du moment qu'il reste au dessus des portes et des fenêtres.
- Si le détecteur-avertisseur se trouve dans une pièce éloignée de l'appareil, il doit être dans l'espace de vie de l'habitation.
- L'alarme doit se trouver à au moins 1,8 m de l'appareil à combustion.

### N'installez pas de détecteur-avertisseur (autonome) de monoxyde de carbone :

- En dehors du bâtiment.
- A proximité du tuyau d'échappement d'un véhicule ; ceci endommagerait le détecteur.
- Dans ou en-dessous d'un placard.
- Dans une zone humide.
- Près de diluants pour peinture, d'adhésifs, de cires, d'aérosols, ou de produits d'entretien ménager. D'autres substances sont elles aussi susceptibles d'avoir des effets négatifs sur la fiabilité de l'appareil.
- Juste au-dessus d'un évier ou d'une cuisinière.
- A côté d'une porte-fenêtre ou d'un ventilateur aspirant, ou quelque lieu que ce soit avec des courants d'air.
- Dans les flux d'échappement de moteurs au gaz, de conduits, de tuyaux, ou de cheminées.
- Là où il pourrait être obstrué par des rideaux ou des meubles.

- Dans une zone où les températures pourraient chuter en-dessous de -10°C ou monter au-dessus de 40°C.
- Là où l'humidité est inférieure à 30% H.R. ou supérieure à 90% H.R.
- Là où la poussière ou la saleté pourrait bloquer le capteur et l'empêcher de fonctionner.
- Là où le détecteur pourrait être facilement endommagé ou renversé, ou à un endroit où il pourrait être éteint par erreur ou tout simplement retiré.

## M. Comment installer le détecteur-avertisseur de monoxyde de carbone?

### CO200CE, CO210CE

Quand vous introduisez une pile pour la première fois, retirez le couvercle d'accès au compartiment à pile (voir section F) en le faisant glisser vers le côté de l'alarme. Retirez la vis du couvercle comme l'indique le diagramme en section F. Retirez la pile de son compartiment, et branchez-la aux terminaux prévus à cet effet se trouvant dans le compartiment à pile. N'UTILISEZ QUE DES PILES AUTORISEES, soit Duracell MN1604, MX1604, GP1604A, soit Energizer 522. Réintroduisez doucement la pile dans son compartiment. Remplacez le couvercle et revissez-le. Quand vous changerez votre pile la prochaine fois, retirez la vis du couvercle d'accès avant d'ouvrir ce dernier. Testez l'appareil conformément à la Section G.

### Installer un détecteur-avertisseurs de monoxyde de carbone

- 1) Retirez la plate-forme de montage du dos du détecteur en vous servant d'un petit tournevis pour écarter les points de serrage.
- 2) Fixez la plate-forme de montage à l'emplacement choisi, à l'aide des fixations fournies, en veillant à ce que la partie la plus étroite des fentes de montage soit positionnée vers le haut (UP).
- 3) Remplacez soigneusement le détecteur-avertisseur sur sa plate-forme de montage, en veillant à ce que les points de serrage soient bien attachés.
- 4) Pour obtenir une protection maximale, attendez au moins une heure après avoir branché votre détecteur qu'il s'initialise correctement. NOTE : votre détecteur-avertisseur vous protège dès sa mise en route.

**Avvertissement:** Cet appareil doit rester installé en permanence. Il ne peut en aucun cas être utilisé de façon intermittente ni comme un détecteur portable.

## N. Informations techniques

Votre détecteur-avertisseur de monoxyde de carbone utilise une technologie de capteurs électroniques qui prend en compte le temps d'exposition avant le déclenchement de l'alarme sonore, en fonction des concentrations de monoxyde de carbone. Les concentrations de monoxyde de carbone et durées pour le déclenchement de l'alarme sont les suivantes :

Concentration de monoxyde de carbone	Pas de déclenchement de l'alarme avant	L'alarme s'enclenche avant
50 ppm	60 minutes	90 minutes
100 ppm	10 minutes	40 minutes
300 ppm	-	3 minutes

## O. Informations de garantie

### Garantie limitée

BRK Brands Europe Ltd, (désignée ci-après "la Société"), garantit le détecteur-avertisseur autonome de monoxyde de carbone fourni pièces et main d'oeuvre, dans le cadre d'une utilisation et d'un fonctionnement normaux et pendant une période de six ans à compter de la date d'achat. BRK Brands Europe Ltd. ne fournit aucune autre garantie expresse pour ce détecteur de monoxyde de carbone. Aucun agent, représentant, revendeur ou employé de la Société n'a autorité pour étendre, modifier ou limiter les engagements donnés au titre de la présente garantie. L'engagement de la Société au titre de cette garantie sera limité à la réparation ou au remplacement de tout ou partie du détecteur qui s'avérerait défectueuse sur le plan des matériaux constituant le produit ou de sa fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'un fonctionnement normaux au cours de la période de six ans suivant la date d'achat. La Société n'a aucune obligation de réparer ou de remplacer les détecteurs qui nécessiteraient une réparation en raison de dommages, d'une utilisation trop intensive, de modifications ou d'aménagements intervenus après la date d'achat.

### Comment bénéficier de la garantie en cas de besoin

Pour pouvoir bénéficier de la garantie, vous devez renvoyer le produit à votre revendeur.

Pile : BRK Brands Europe Ltd. n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, écrite ou orale, y compris une garantie de qualité marchande ou d'adaptation à une fin particulière en ce qui concerne la pile.

# First Alert®

Service à la Clientèle : +44 1275 841403

VOTRE ALARME NE REMPLACE PAS UNE ASSURANCE HABITATION, INVALIDITE OU AUTRE ASSURANCE DE QUELQUE TYPE QUE CE SOIT. VOUS DEVEZ VOUS PROCURER UNE ASSURANCE ADEQUATE EN CONSULTANT VOTRE ASSUREUR.

BRK Brands Europe Ltd

Gordano Gate, Portishead, BS20 7GG Bristol

Royaume-Uni

www.firstalert.eu